

Commune de Val-de-Travers
Conseil général du 2 mars 2015

Boveresse – Salle de gymnastique – 20h00

Postulat

« Situation des infrastructures sportives et de loisirs sur le territoire communal »

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le projet de la vente de la patinoire de Fleurier à des acteurs privés suscite au sein des autorités ainsi que de la population un débat nourri et passionné. L'inquiétude des concitoyens est encore alimentée par les incertitudes liées au site de la Robella ainsi que de celui de la piscine des Combes.

En outre, les sociétés locales et associations s'interrogent sur les critères ayant servi à déterminer le montant des subventions communales. En l'occurrence, pour CPF SA, l'aide communale sera de fr. 300'000.-. Qu'en est-il des autres sociétés demandant un soutien de la commune ?

Il est dès lors sollicité la mise en œuvre d'un inventaire comprenant les différents éléments suivants :

- La désignation de tous les clubs, associations et sociétés bénéficiant d'une subvention ou d'une aide de la commune ;
- L'activité et/ou l'offre proposée par lesdits clubs, associations et sociétés ;
- Le type d'aide reçue de la commune et le cas échéant sa valeur ;
- L'indication des éventuelles contre-prestations proposées par les clubs, associations et sociétés soutenus envers la commune et/ou la population de Val-de-Travers.

Le groupe PLR demande également quelle est la politique du Conseil communal en matière de subventionnement, ceci par souci de clarté et d'équité. Quels sont les critères permettant de quantifier le montant des aides aux sociétés locales et aux associations ?

Nous remercions les Conseillers généraux d'accueillir ce postulat avec bienveillance car son seul but est de clarifier une situation plutôt confuse en matière de subventionnement ainsi que d'avoir une vision globale de l'offre sportive, culturelle et de loisirs à Val-de-Travers. Il permettra également d'anticiper les investissements futurs à consentir. Il en va de l'attractivité de la commune et donc de sa croissance démographique.

Merci pour votre attention.

Pour le groupe PLR
Le chef de groupe : Fredy Bigler